



Ordre des technologistes  
de laboratoire médical  
de l'Ontario



Rapport annuel  
2016



## Orientation stratégique

Le Conseil de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) est le corps dirigeant ou le conseil d'administration de l'organisme, qui suit le modèle de gouvernance stratégique (Policy Governance®) afin d'établir les orientations stratégiques, d'influencer les stratégies et le fonctionnement ainsi que de surveiller les résultats et les progrès liés à la réalisation des politiques et à leur respect. C'est au Conseil qu'il incombe de planifier les résultats stratégiques (finalité de haut niveau) afin de protéger le public.

### Politique de finalité de haut niveau (Énoncé de mission)

L'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) existe afin de servir et de protéger l'intérêt public.

### Première politique de finalité – La confiance du public

Le public a confiance dans la réglementation de la pratique professionnelle des technologistes de laboratoire médical (TLM).

### Deuxième politique de finalité – Des professionnels responsables

Les TLM, éthiques, compétents et responsables, exercent leur profession de façon sécuritaire, efficace et de façon coopérative, en respectant les normes d'exercice et le code de déontologie en vigueur.

**Sous-finalité 2.1** Les technologistes de laboratoire médical comprennent leur domaine d'exercice et ils mettent pleinement en pratique leurs connaissances, leurs compétences et leur jugement afin de répondre aux besoins du public.

**Sous-finalité 2.2** Les TLM doivent prouver qu'ils améliorent, de façon autonome, leur pratique professionnelle.

**Sous-finalité 2.3** Les TLM travaillent selon une approche coopérative et ils communiquent efficacement afin d'avoir un effet positif sur les résultats en matière de soins aux patients.

### Troisième politique de finalité – La transformation du système de santé

Les relations de collaboration sont renforcées pour atteindre l'excellence relativement à la réglementation et à la transformation du système de santé.

**Sous-finalité 3.1** Les adjoints et les techniciens de laboratoire médical sont réglementés en Ontario pour protéger le public.

3.1.1 Les affiliés inscrits au tableau d'inscriptions volontaires comprennent leurs obligations professionnelles.

## Membres du Conseil 2016 de l'OTLMO

### Dirigeantes et dirigeants

Jan Maxwell – *présidente (professionnel)*

Karen Persad – *vice-présidente (professionnel)*

Ayo Adediji – *vice-président, public*

### Membres de la profession

Betty Calic – *professionnel*

Robert Clayborne – *professionnel*

Paula Curti – *professionnel*

Diaram Deokharan – *professionnel*

Tammy Earle – *professionnel*

Jon Fawcett – *professionnel*

Robin Thompson-McAvoy – *(corps professoral) professionnel*

### Membres du public

Mohini Basran – *public*

Mansura Begum – *public*

Keshu Chaudhari – *public*

Mohammed Jeewa – *public*

John Kurvink – *public*

Ramesh Makhija – *public*

Joseph Merhi – *public*

## Message de la présidente

---



En 2016, l'OTLMO a continué à faire de grands progrès dans tous les domaines associés à sa gouvernance et à sa prestation de programmes et services. L'organisme a abordé et effectué son travail d'une façon plus transparente, cela étant l'un de ses objectifs stratégiques prioritaires établis pour l'année par le Conseil.

Tous ses secteurs de programme ont connu une amélioration et ont manifesté leur engagement à fournir des services transparents, objectifs, impartiaux et justes. Le public est également demeuré au premier plan de toutes les décisions.

Le Conseil a aussi ordonné à l'Ordre de permettre aux professionnels de laboratoire médical d'être des chefs de file et de s'adapter au changement dans le système de soins de santé afin de veiller à ce que tous les TLM soient compétents et fournissent des soins sécuritaires aux Ontariennes et aux Ontariens. De plus, le Conseil a amorcé le processus d'atteinte de l'excellence relativement à la gouvernance et au leadership en matière de réglementation, et ce, en évaluant et peaufinant ses pratiques, et en faisant preuve de sa responsabilité devant ses membres et le public.

Une fois de plus, l'OTLMO a été un chef de file de la transformation du système de santé en favorisant des relations solides avec le public, le gouvernement, les fournisseurs de soins de santé et les autres intervenants.

Tous les détails des progrès réalisés par l'OTLMO en 2016 sont indiqués dans le présent rapport annuel, qui est également le dernier publié durant mon mandat de trois ans à titre de présidente du Conseil. Tous les membres du Conseil et des comités avec qui j'ai siégé au fil des ans sont des gens dévoués qui ont appuyé passionnément l'autoréglementation des TLM en Ontario. Je demeurerai membre du Conseil jusqu'à la fin de 2018 et j'invite tous les membres en règle à participer au sein de l'OTLMO.

Nous acquitter de nos responsabilités, à titre de professionnels de laboratoire médical, afin de respecter des normes élevées garantissant l'exactitude et la qualité des tests de laboratoire médical pour la population ontarienne constitue un privilège associé à l'autoréglementation.

Salutations cordiales.

**Jan Maxwell, TLM**  
Présidente

## Message de la registrateure et chef de la direction

Comme l'initiative du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) concernant la transparence en 2016 s'est élargie et renforcée, les efforts de l'OTLMO à ce chapitre se sont intensifiés.

Cette démarche du MSSLD vise à mettre davantage d'information à la disposition du public, y compris des renseignements sur les membres de l'OTLMO et les processus de l'organisme. Ainsi, en 2016, l'OTLMO a profité de l'occasion pour se pencher sur des façons d'accroître plus largement sa transparence, notamment par rapport à ses membres.

Les commentaires des membres ont été transmis à leurs pairs par l'entremise des outils de communication de l'OTLMO et cette rétroaction a guidé le processus décisionnel du Conseil et de l'organisme relativement à :

- ❖ la modification des règlements administratifs consolidés de l'organisme;
- ❖ la conception de ressources pour les TLM;
- ❖ la collaboration avec l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM), les Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO) et les intervenants du secteur.

Les collaborations de l'OTLMO avec les intervenants du secteur tels que les autres organismes de réglementation, les associations, les établissements d'enseignement et le gouvernement ont permis de trouver des solutions innovatrices aux défis du système de santé. La coopération avec le système de santé dans son ensemble ou au sein de l'équipe soignante d'un patient permet de collaborer afin d'accroître la compréhension. L'OTLMO et ses membres misent sur leurs forces pour exceller à protéger la population ontarienne.

La protection du public et le fait de garantir qu'il obtient des soins de haute qualité, voilà une responsabilité partagée par notre organisme et ses membres. L'OTLMO fournit un leadership et fait respecter les normes réglementaires, tandis que les TLM exercent leur profession de façon compétente, éthique, professionnelle et de façon coopérative. Le rapport annuel présente en détail les initiatives que nous avons menées ensemble.

Salutations cordiales.

**Kathy Wilkie, BHA, TLM**  
Registrareure et chef de la direction



## Nominations aux comités 2016 de l'OTLMO, prévues par la loi

### Comité de direction

Jan Maxwell (présidente) – *prof.*  
 Karen Persad – *prof., v.-p.*  
 Ayo Adediji – *public, v.-p.*  
 Paula Curti – *prof.*  
 Joseph Merhi – *public*

### Comité des relations avec les patients

Tammy Earle (présidente) – *prof.*  
 Jon Fawcett – *prof.*  
 Keshu Chaudhari – *public*  
 Mohini Basran – *public*  
 Elizabeth Mercuri – *MCNC*

### Comité d'inscription

Robin Thompson-McAvoy (présidente) – *prof.*  
 Betty Calic – *prof.*  
 Diaram Deokharan – *prof.*  
 John Kurvink – *public*  
 Mansura Begum – *public*  
 Mohammed Jeewa – *public*  
 Maimin Xu – *MCNC*  
 Rhonda Borchardt – *MCNC*  
 George Broukhanski – *MCNC*

### Comité d'assurance de la qualité

Karen Persad (présidente) – *prof.*  
 Robert Clayborne – *prof.*  
 Ayo Adediji – *public*  
 Masi Basiri – *MCNC*  
 Rosanne Janicki – *MCNC*  
 John Tarbush – *MCNC*  
 Keyur Dixit – *MCNC*  
 David Hancock – *MCNC*

### Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Paula Curti (présidente) – *prof.*  
 Robin Thompson-McAvoy – *prof.*  
 Mohini Basran – *public*  
 Keshu Chaudhari – *public*  
 Tony Wong – *MCNC*  
 Debra Cassidy – *MCNC*  
 Kelly Ann McPherson – *MCNC*  
 Chee-Yuen (Helen) Meaney – *MCNC*  
 Josh Carter Lewis – *MCNC*

### Comité d'aptitude professionnelle

Mohammed Jeewa (présidente) – *public*  
 Robert Clayborne – *prof.*  
 Betty Calic – *prof.*  
 Ramesh Makhija – *public*  
 Viola Freeman – *MCNC*  
 Laura Tanner – *MCNC*

### Comité de discipline

Jon Fawcett (présidente) – *prof.*  
 Tammy Earle – *prof.*  
 John Kurvink – *public*  
 Joseph Merhi – *public*  
 Mansura Begum – *public*  
 Sandra Dimou – *MCNC*  
 Denise Evanovitch – *MCNC*  
 Shaker Farhat – *MCNC*  
 Shauna Dowsley – *MCNC*  
 Geeta Seocharan – *MCNC*

### Légende :

Prof. = Membre de la profession

Public = Membre du public

MCNC = Membre d'un comité non membre du Conseil

## Gouvernance et activités

---

Le Conseil de l'OTLMO a approuvé ou dirigé les initiatives et réalisations remarquables suivantes.

- ❖ Le Conseil a adopté une motion afin de modifier les règlements administratifs consolidés pour compléter la deuxième phase de l'initiative de l'OTLMO concernant la transparence.
- ❖ Le Conseil a approuvé la version provisoire du code de déontologie national pour les TLM de l'ACORPLM.
- ❖ La vérification des états financiers de 2015 s'est conclue sans réserve.
- ❖ L'OTLMO a participé à un groupe de travail auquel siégeaient divers professionnels paramédicaux afin de choisir un nouveau fournisseur de services d'agrément pour la reconnaissance des programmes de formation des TLM (continu).
- ❖ L'OTLMO a mis sur pied un projet sur la transparence à l'interne afin de passer en revue et de réviser toutes les communications concernant les principaux processus de réglementation et ceux prévus par la loi qui ont trait aux processus décisionnels pour qu'ils soient transparents, accessibles et que le public puisse les comprendre.
- ❖ L'OTLMO a conçu des paramètres élargis de rendement, qu'il a commencé à utiliser pour l'assurance de la qualité, les relations avec les membres et les programmes ayant trait à la pratique professionnelle.
- ❖ L'OTLMO a passé en revue et modifié son guide de politiques des ressources humaines. .
- ❖ L'OTLMO a entrepris et mis en œuvre un projet sur la définition claire des tâches afin de remanier les fonctions de dotation.



## Consultations

---

### Première phase de l'initiative de l'OTLMO concernant la transparence

Lors de sa réunion de septembre 2015, le Conseil de l'OTLMO a demandé que les modifications proposées aux règlements administratifs consolidés de l'organisme soient distribuées aux membres et aux intervenants afin qu'ils fassent part de leurs commentaires. La période de consultation allait du 2 octobre 2015 au 8 janvier 2016.

Le Conseil a examiné les commentaires et approuvé les modifications lors d'une réunion en février 2016. Depuis le 1er avril 2016, les éléments suivants font partie des renseignements sur les membres qui sont affichés dans le registre public.

- ❖ le numéro d'inscription du membre;
- ❖ davantage de renseignements sur les audiences disciplinaires en cours, y compris :
  - ◆ la date du renvoi au Comité de discipline pour une audience;
  - ◆ l'état de l'audience disciplinaire;
  - ◆ l'avis d'audience complet.
- ❖ les déclarations de culpabilité criminelle en rapport avec l'aptitude du TLM à exercer la profession.
- ❖ les modalités du cautionnement en rapport avec l'aptitude du TLM à exercer la profession.

### Deuxième phase de l'initiative de l'OTLMO concernant la transparence

Lors de la réunion de mai 2016, le Conseil de l'OTLMO a demandé que les modifications proposées aux règlements administratifs consolidés de l'organisme soient distribuées aux membres et aux intervenants afin qu'ils fassent part de leurs commentaires. La période de consultation allait du 24 mai au 15 août 2016.

Le Conseil a examiné les commentaires et approuvé les modifications lors d'une réunion en septembre 2016. Depuis le 1er janvier 2017, les éléments additionnels suivants font partie des renseignements sur les membres de l'OTLMO qui sont affichés dans le registre public.

- ❖ les antécédents complets d'inscription;
- ❖ tous les lieux d'exercice;
- ❖ les mises en garde du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR)
- ❖ les programmes d'éducation permanente ou de recyclage précisés du CEPR;
- ❖ les engagements du CEPR;
- ❖ le retrait des mises en garde du CEPR du registre public après deux ans;

## Consultations (cont.)

---

- ❖ le retrait du registre public des programmes d'éducation permanente ou de recyclage précisés et des engagements lorsque les ordonnances du CEPR ont été suivies et respectées.

Le Conseil remercie tous les membres et intervenants qui ont transmis leurs commentaires durant les périodes de consultation.

### L'OTLMO donne suite aux consultations du MSSLD.

- ❖ L'initiative concernant la transparence

L'OTLMO a écrit et déposé une réponse à la demande d'information du MSSLD concernant les pratiques actuelles de l'Ordre relatives à la prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel et aux processus de réglementation visant à traiter les plaintes de cette nature.

- ❖ La modernisation proposée des laboratoires communautaires

L'OTLMO a donné suite à une consultation concernant le rapport du Comité d'experts en matière de services de laboratoire du MSSLD sur la modernisation du secteur des laboratoires communautaires. Parmi les commentaires, il a été question d'une occasion possible de faire évoluer la démarche sur la réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical et/ou d'apporter des modifications au Règlement de l'Ontario 682.

- ❖ Règlement de l'Ontario 683

L'OTLMO a donné suite à la consultation du MSSLD concernant les changements proposés au Règlement de l'Ontario 683, qui comprendraient les centres de prélèvement en Ontario, conformément aux processus d'agrément des laboratoires de l'Ontario de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH).

## Transparence

---

Afin de rehausser continuellement la transparence des processus et de la prise de décisions de l'OTLMO, et de mettre davantage d'information à la disposition des Ontariennes et des Ontariens, l'organisme a mené les activités suivantes en 2016.

Le Conseil a approuvé les modifications apportées aux Règlements administratifs visant à élargir les renseignements sur les membres qui sont inscrits au registre public (pour plus de renseignements, voir la section « consultations » du présent rapport annuel). Ces changements tiennent compte des recommandations du groupe consultatif sur l'excellence en matière de réglementation et ils appuient l'orientation du MSSLD selon laquelle les ordres responsables des professions de la santé réglementées doivent inclure la transparence dans leurs objectifs stratégiques et s'efforcer de l'accroître dans l'ensemble de leur organisation.

En février, l'OTLMO a présenté son rapport sur les pratiques d'inscription équitables au commissaire à l'équité, qui lui a accordé une note positive en juin.



## Réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical

Depuis 2008, au moment où le Conseil de l'OTLMO a fait de la réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical une orientation stratégique, l'organisme a mis sur pied une initiative pour veiller à ce qu'en Ontario, les travailleurs de laboratoire soient tenus responsables de leur exercice et de leur conduite afin de protéger l'intérêt public. Des recherches détaillées et l'entretien de vastes rapports avec les intervenants comme le gouvernement, les établissements d'enseignement, les associations et les partenaires du secteur de la santé ont permis de déterminer qu'ils estiment également qu'on doit s'assurer que les patients ont davantage accès à une gamme élargie de professionnels de la santé dans les laboratoires cliniques, en qui ils ont confiance, et ce, dans l'intérêt véritable du public.

En 2016, l'OTLMO a :

- ❖ conçu son registre public pour la désignation de technicien de laboratoire médical inscrit ou technicienne de laboratoire médical inscrite, consultable sur son site, qui comprend le nom, le numéro au tableau d'inscriptions volontaires et le lieu de travail de chaque affilié;
- ❖ élaboré trois nouveaux guides sur la pratique professionnelle : la prise de décisions éthiques, le consentement au traitement et enfin, le respect de la confidentialité et de la vie privée;
- ❖ a organisé des rencontres avec les employeurs pour s'assurer qu'ils comprennent le tableau d'inscriptions volontaires des adjoints et des techniciens de laboratoire médical, et qu'ils prennent conscience de l'importance d'embaucher des affiliés y étant inscrits. Par conséquent, cinq employeurs ont accepté d'ajouter « l'inclusion au tableau d'inscriptions volontaires à l'OTLMO des techniciens de laboratoire médical inscrits », en tant qu'atout préféré pour l'embauche d'adjoints et de techniciens de laboratoire médical;
- ❖ a rencontré le personnel du MSSLD durant l'année afin d'approfondir le dialogue concernant les prochaines étapes possibles dans la réglementation et la surveillance des adjoints et des techniciens de laboratoire médical.



## Participation

---

Tout au long de l'année, l'OTLMO fait participer le public, ses membres et les intervenants par l'entremise de son site web, de bulletins et de sondages, dans le cadre de congrès ainsi qu'en organisant des visites et des présentations pour les groupes intéressés.

En 2016, l'OTLMO a mené 2 sondages auprès des membres :

- ❖ les TLM et les examens pratiqués au point de service afin de comprendre l'effet de ce type d'examen sur la pratique professionnelle des TLM;
- ❖ un sondage sur la gamme de compétences des TLM afin de comprendre dans quelle mesure on met l'accent là-dessus dans les laboratoires cliniques et son effet sur la pratique professionnelle des TLM.

La registrature et chef de la direction, Kathy Wilkie, le directeur de l'inscription et des ressources humaines, Pat Mercuri, et le directeur de la pratique professionnelle, John Tzountzouris, ont fait une présentation (« Regulation of Medical Laboratory Assistants and Technicians in Ontario ») lors du congrès de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), LABCON 2016, à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).

En 2016, le personnel de l'OTLMO a fait diverses présentations devant des groupes de TLM, des étudiants en sciences de laboratoire médical et en technologie de laboratoire médical ainsi que devant des TLM formés à l'étranger. Merci aux organismes hôtes et aux personnes présentes qui ont fait de chaque visite un succès.



## Participation (suite)

Sujet	Emplacement	Public cible
Qualité en matière de pratique professionnelle	Collège Saint-Laurent	Précepteurs de stages cliniques en sciences de laboratoire médical
Exigences de pratique concernant les TLM en Ontario	Programme de sciences de laboratoire médical Collège Saint-Laurent (Kingston)	Étudiants en technologie de laboratoire médical
Exigences de pratique concernant les TLM en Ontario	Programme de technologie de laboratoire médical Collège St. Clair (Windsor)	Étudiants en technologie de laboratoire médical
Exigences de pratique concernant les TLM en Ontario	Programme de sciences de laboratoire médical Michener Institute of Education at UHN	Étudiants en technologie de laboratoire médical
Exigences de pratique en Ontario concernant les TLM formés à l'étranger	Centre d'accès de la stratégie ProfessionsSantéOntario (2 séances)	TLM formés à l'étranger
Exigences de pratique en Ontario concernant les TLM formés à l'étranger	Programme de transition du Programme de sciences de laboratoire médical Michener Institute of Education at UHN , Toronto	TLM formés à l'étranger
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Collège Saint-Laurent	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Dynacare - London	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Dynacare - Bowmanville	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Hôpital de Markham-Stouffville	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Centre de soins de santé St-Joseph de Hamilton	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Hôpital Juravinski	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Centre médical de l'Université McMaster	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Hôpital général de Hamilton	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical
Réglementation des adjoints et techniciens de laboratoire médical	Mackenzie Health	TLM, adjoints et techniciens de laboratoire médical

## Resources

En 2016, l'OTLMO a examiné, révisé et publié plusieurs ressources à l'intention des TLM et des intervenants du secteur, y compris les suivantes :

- ❖ le septième rapport annuel d'examen des ressources humaines en santé;
- ❖ un bulletin sur la pratique professionnelle à l'intention des TLM;
- ❖ une page web intitulée « les TLM et la collaboration interprofessionnelle »;
- ❖ la fiche de carrière à l'intention des TLM;
- ❖ la feuille de renseignements sur le financement à des fins de thérapie ou du counseling (pour les patients ayant été victimes de mauvais traitements d'ordre sexuel par un TLM).

The screenshot shows the website for the College of Medical Laboratory Technologists of Ontario. The page is titled "MLTS AND INTERPROFESSIONAL COLLABORATION". The navigation menu includes: ABOUT CMLTO, ABOUT LAB PROFESSIONALS, ABOUT LAB TESTS, PUBLIC REGISTER OF MEMBERS, and RESOURCES. The main content area includes a search bar, a list of links (public, members, applicants, employers), and a section titled "MLTS AND INTERPROFESSIONAL COLLABORATION".

**MLTS AND INTERPROFESSIONAL COLLABORATION**

Interprofessional collaboration (IPC) is based on the concept that each member of the healthcare team offers a unique value to delivering safe, high quality patient care.

Interprofessional collaboration works most effectively when MLTs:

- share their knowledge and expertise with other health care professionals
- demonstrate the impact of their professional practice on patient care
- focus on excellence in patient care
- apply and share quality management principles and a process-oriented approach to the health care system
- develop competencies that support interprofessional collaboration.

The following organizations, each with its own specific mandate, have collaborated to develop a single point of access to resources to support MLTs involved in IPC. The group shares the goal of achieving excellence in patient care through interprofessional collaboration.

- College of Medical Laboratory Technologists of Ontario (CMLTO)
- Canadian Society for Medical Laboratory Science (CSMLS)
- Ontario Society of Medical Technologists (OSMT)
- St. Clair College, Medical Laboratory Science program
- St. Lawrence College, Medical Laboratory Science program

## Collaboration

---

L'OTLMO s'attache à la collaboration avec les partenaires de soins de santé et les intervenants dans le domaine des laboratoires médicaux qui partagent sa volonté d'assurer la protection du public et l'excellence du système de santé.

L'ACORPLM, présidée par la registrateur et chef de la direction, Kathy Wilkie, a tenu une réunion au bureau de l'OTLMO en avril. La CAMLPR est composée des registrateurs et des directeurs généraux des organismes de réglementation des TLM de l'Alberta, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan.

Les membres du groupe se réunissent tout au long de l'année afin d'échanger des renseignements sur les tendances de réglementation, les principales pratiques et les lois de leur province respective. En janvier, l'ACORPLM a approuvé un code de déontologie national pour les TLM.

L'ACORPLM et la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) ont amorcé leur collaboration visant à mettre en place un cadre d'agrément après que l'Association médicale canadienne (AMC) eut annoncé qu'elle se dessaisissait de sa responsabilité à l'égard des services d'agrément des programmes dans les sciences de la santé paramédicales. L'AMC prévoit maintenir ces services uniquement jusqu'au 31 janvier 2018.

L'ACORPLM et la SCSLM entendent trouver une solution répondant aux besoins des organismes de réglementation, des établissements d'enseignement et du milieu des laboratoires médicaux dans son ensemble. Les deux organismes participent aux travaux du groupe de travail sur l'agrément des programmes paramédicaux afin de veiller à ce qu'il y ait un service d'agrément qui remplace les services de l'AMC.

En janvier, la SCSLM et l'OTLMO ont renouvelé leurs accords de services concernant l'évaluation des connaissances acquises et l'agrément.

L'OTLMO a collaboré avec cinq organismes partenaires à la conception d'un seul point d'accès unique aux ressources d'appui aux TLM qui participent à la collaboration interprofessionnelle. En compagnie de la SCSLM, de l'Ontario Society of Medical Technologists (OSMT), du programme de sciences de laboratoire médical du Collège St. Clair et du Collège Saint-Laurent, l'Ordre a développé une page web qu'il héberge lui-même.

## Collaboration (suite)

### L'OTLMO dans les nouvelles

En janvier, le SCSLM a publié un article de son président, Chris Hirtle, traçant les grandes lignes de l'appui de l'organisme à la réglementation des adjoints et des techniciens de laboratoire médical. En particulier, on y mentionnait les efforts de l'OTLMO et le tableau d'inscriptions volontaires des techniciens de laboratoire médical inscrits, tout en réfutant certaines des idées fausses ayant trait à l'initiative.



### Les membres du personnel de l'OTLMO :

- ❖ ont participé à deux visites d'agrément, par l'AMC, des programmes ontariens de sciences de laboratoire médical;
- ❖ ont fourni des données sur les ressources humaines en santé à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et à la Base de données des professions de la santé du MSSLD.

### L'OTLMO a participé activement aux comités et groupes de travail externes suivants.

- ❖ le groupe de travail sur l'agrément des programmes paramédicaux
- ❖ le Comité consultatif du Fonds pour le perfectionnement des professionnels paramédicaux
- ❖ l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM)
- ❖ le comité sur la Base de données sur les technologistes de laboratoire médical (BDTLM)
- ❖ la SCSLM, y compris :
  - ◆ le Conseil des normes professionnelles
- ❖ les Ordres de réglementation des professionnels de la santé de l'Ontario (ORPSO), y compris :
  - ◆ le Conseil d'administration et le Comité de direction
  - ◆ le Comité des communications
  - ◆ le Comité des questions juridiques et de politiques
- ❖ l'Ontario Regulators for Access Consortium (ORAC)
- ❖ l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH)

## Orientation du Conseil et des comités en 2016

En mars, l'OTLMO a tenu une séance d'orientation à l'intention des membres du Conseil et des comités afin de les informer et de les faire participer à la préparation des travaux prévus durant l'année.

Les participants ont alors eu l'occasion de faire connaissance, de rencontrer les membres du personnel de l'OTLMO et de prendre connaissance des attentes à leur égard.



De gauche à droite : Laura Tanner, membre du Comité d'aptitude professionnelle; Robin Thompson-McAvoy, membre du Conseil universitaire.



De gauche à droite : Ayo Adediji, vice-président du Conseil, public; Keshu Chaudhari, membre du Conseil, public.

## Comité d'inscription

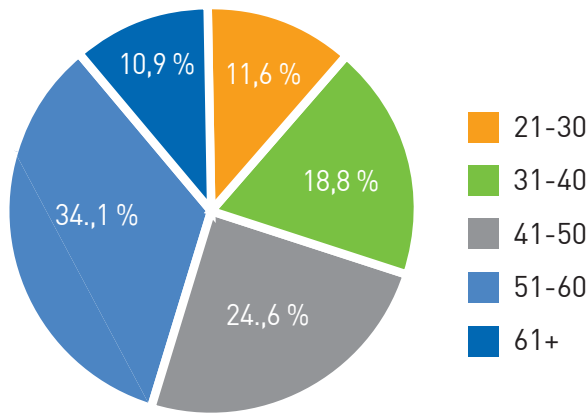
Le Comité d'inscription établit et maintient les normes d'inscription auprès de l'OTLMO. Il s'est réuni 3 fois en 2016 pour se pencher sur 8 dossiers, dont 4 concernaient des membres et 3 avaient trait à des candidats. Tous ont reçu l'approbation nécessaire à l'obtention d'un certificat de pratique accompagné de conditions et de restrictions. Celles-ci ont été levées après que ces personnes ont satisfait aux exigences.

Le Comité recommande aussi des changements aux normes de formation avant prise de poste sous l'effet des changements concernant la technologie de laboratoire médical.

Renouvellement des inscriptions : résumé	2016	2015
Avis de renouvellement émis	7 352	7 485
Nombre de membres dont l'inscription a été renouvelée	6 984	7 151
Catégorie « en exercice »	6 550	6 682
Catégorie de membre inactif	434	470
Membres ayant démissionné	258	257
Membres suspendus	116	105
Membres réintégrés	2	3
Membres décédés	6	4
Avis d'intention de suspendre émis	355	293

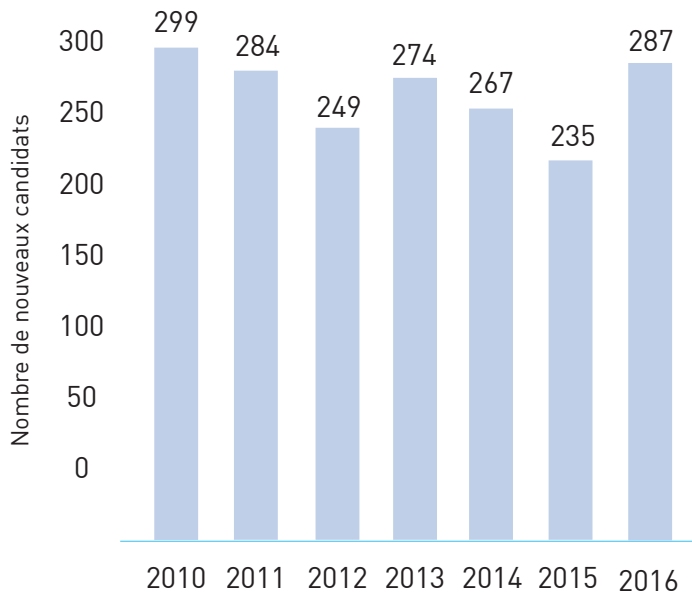
Raisons motivant les démissions	Pourcentage	
	Période de renouvellement 2016	Période de renouvellement 2015
Retraite	80 %	64 %
Départ de la province	8 %	14 %
Changement de profession	3 %	8 %
Autre	9 %	14 %

## Comité d'inscription (suite)



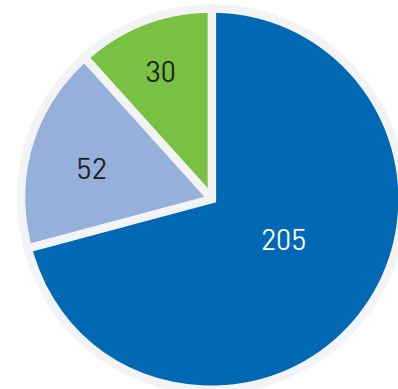
Tranche d'âge	Nombre de TLM en exercice
21-30	750
31-40	1 216
41-50	1 591
51-60	2 205
61+	705

Données démographiques sur les TLM en exercice



Nombre de nouveaux candidats par année

205 = formés en Ontario  
 52 = formés à l'étranger  
 30 = formés dans d'autres provinces canadiennes



Nouveaux candidats en 2016

## Comité d'assurance de la qualité

On demande aux membres choisis au hasard pour des vérifications de portfolios professionnels ou de l'examen de la pratique de participer à des sondages sur leurs expériences. Voici quelques-uns de leurs commentaires.

*« Je comprends l'importance de conserver un portfolio professionnel pour le perfectionnement professionnel continu. Je suis aussi reconnaissant des commentaires de l'OTLMO sur mon portfolio. »*

– Un membre de l'OTLMO

*« J'ai bien apprécié la bienveillance et la compréhension manifestées par les membres du personnel à qui j'ai parlé au sujet de mon portfolio et des facteurs ayant eu un effet sur l'échéancier de sa présentation. Ils ont fait preuve d'une grande politesse et d'un grand professionnalisme. Ce fut un plaisir de leur parler. Encore une fois, merci! »*

– Un membre de l'OTLMO

*« C'était explicite, les notes des modules étaient sous la main et nous avons tendance à oublier les droits de la personne. J'ai bien aimé cet examen de la pratique. »*

– Un membre de l'OTLMO

Le Comité d'assurance de la qualité a pour mandat de veiller à la qualité de la pratique professionnelle en élaborant et en maintenant des programmes et des normes visant à promouvoir le maintien de la compétence de ses membres.

En 2016, le Comité a tenu 3 réunions et :

- ❖ reçu un rapport sur l'état de :
  - ◆ 200 vérifications de portfolios professionnels;
  - ◆ 400 évaluations de l'examen de la pratique;
  - ◆ transmis des renseignements sur la pratique professionnelle à 273 nouveaux membres.
- ❖ Il a examiné 11 dossiers non conformes en matière d'assurance de la qualité.
- ❖ Il a reçu des présentations sur les TLM et la collaboration interprofessionnelle.
- ❖ Il a transmis des commentaires sur l'élaboration en cours du volet d'évaluation des compétences du Programme d'assurance de la qualité.

### Points saillants 2016 concernant l'examen de la pratique et les vérifications de portfolios professionnels

- ❖ Le Programme d'assurance de la qualité (PAQ) a mené un examen approfondi des cotes d'autoévaluation des portfolios professionnels afin de mieux comprendre les occasions d'accompagnement et de formation des TLM. Bien des domaines d'amélioration ont été cernés et par conséquent, le PAQ a commencé à aborder l'élaboration de ressources diverses visant à appuyer et à informer les membres. Quelques sujets traités : l'effet des lois sur la pratique des TLM et les obligations professionnelles concernant le consentement et les services de laboratoire.
- ❖ Le personnel du PAQ a accompagné près de 20 % des membres ayant fait l'objet d'une vérification afin de les aider à atteindre leurs objectifs annuels de perfectionnement professionnel et de terminer leurs plans annuels de maintien de la compétence. En fin de compte, tous les TLM choisis au hasard pour une vérification en 2016 ont pu présenter un portfolio complet ou un examen de la pratique par l'entremise de ce processus d'accompagnement.
- ❖ Plus de 90 % des membres ont participé au Programme d'apprentissage relatif à la pratique professionnelle (PAPP) durant la vérification et 86 % ont jugé que les modules étaient assez ou très pertinents pour l'examen de la pratique.

## Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports reçoit et gère toutes les plaintes et examine tous les rapports d'enquête portant sur la conduite des membres.

En 2016, le Comité a tenu 4 réunions. Il a également fait ce qui suit.

- ❖ Il a étudié une plainte et conclu qu'aucune autre mesure n'était nécessaire.
- ❖ Il a examiné les rapports ayant trait à trois dossiers qui avaient déjà fait l'objet d'enquête préalablement approuvées.
  - ◆ Il a conclu une enquête en faisant des rappels au membre.
  - ◆ Il a donné à un membre l'occasion de signer un formulaire de reconnaissance et d'engagement.
  - ◆ Il a accepté la démission d'un membre.
- ❖ Il a approuvé la nomination d'un enquêteur relativement à six dossiers.
  - ◆ Il a conclu un dossier en exigeant que le membre suive un programme d'éducation permanente ou de redressement précisés.
  - ◆ Il a renvoyé une question au Comité de discipline.
  - ◆ Dans quatre autres dossiers, il a poursuivi son enquête.
- ❖ Il a nommé des sous-comités d'enquête afin de déterminer si deux membres étaient frappés d'incapacité.
  - ◆ Depuis, l'un des membres a démissionné.
  - ◆ Un membre a signé un formulaire de reconnaissance et d'engagement, consentant ainsi de s'abstenir d'exercer la profession.



## Comité d'aptitude professionnelle

---

Le Comité d'aptitude professionnelle tient des audiences afin de déterminer si un membre est frappé d'incapacité physique ou mentale. Le mandat réglementaire de ce comité autorise ses sous-comités à tenir des audiences afin de déterminer si un membre est frappé d'incapacité et de décider de l'ordonnance appropriée à imposer. Les sous-comités rendent une décision et fournissent les motifs relativement à toutes les causes qu'ils entendent. Aucun renvoi n'a été fait au Comité d'aptitude professionnelle en 2016 et, par conséquent, aucune audience n'a eu lieu.

## Comité des relations avec les patients

---

Le Comité des relations avec les patients assure la planification, la mise en oeuvre et la surveillance du Programme de relations avec les patients de l'OTLMO, tel que l'exige la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Par ses activités, le Comité vise à encourager tous les membres à établir d'excellentes relations avec les patients. Ce programme comprend des mesures visant à prévenir les mauvais traitements d'ordre sexuel envers eux, ou à composer avec ces mauvais traitements, des exigences en matière de formation pour les membres, des lignes directrices sur le comportement des membres auprès des patients, sur la formation du personnel de l'OTLMO et sur la communication de renseignements au public. De plus, le Comité administre le programme créé par l'OTLMO pour financer la thérapie et les consultations des personnes qui, lorsqu'elles étaient patientes, ont été victimes de mauvais traitements d'ordre sexuel de la part de membres. En 2016, il n'y a eu aucune demande de financement.

En 2016, le Comité a accompli ce qui suit.

- ❖ Il a étudié le rapport du Groupe d'étude ministériel pour la prévention des agressions sexuelles contre les patients, du MSSLD.
- ❖ Il a passé en revue l'information publique concernant le Programme de relations avec les patients afin d'en rehausser la clarté et la transparence.

## Comité de discipline

---

Le Comité de discipline examine les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence qui font l'objet d'un renvoi à une audience. Son mandat réglementaire autorise des sous-comités du Comité à tenir une audience afin d'examiner les allégations et de déterminer les peines à imposer. Ces sous-comités doivent également rendre une décision écrite et présenter les motifs de chaque cause qu'ils entendent.

Il n'y a pas eu d'audiences du Comité de discipline en 2016.

## Rapports obligatoires

---

Les employeurs et les établissements doivent signaler à l'OTLMO si des restrictions sont appliquées à l'exercice d'un TLM, ou si celui-ci est suspendu ou licencié par suite d'une faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité.

Sur réception d'un rapport obligatoire, l'OTLMO exige des copies de toute la documentation liée à l'enquête interne de l'employeur concernant l'incident ou les incidents. Il avise également le membre qu'un tel rapport a été déposé par son employeur, et il lui demande de présenter ses observations à ce sujet.

La registrature examine les renseignements reçus de l'employeur et du membre, puis elle détermine les prochaines étapes, ce qui peut comprendre les suivantes :

- ❖ elle rappelle au membre les normes d'exercice et le Code déontologie de l'OTLMO;
- ❖ elle demande au membre de signer une reconnaissance et un engagement concernant sa conduite;
- ❖ elle demande au CEPR de l'OTLMO d'approuver la nomination d'un enquêteur qui mènera une enquête et déposera un rapport;
- ❖ elle renvoie la question à un sous-comité d'enquête du CEPR qui se penchera sur l'aptitude professionnelle du membre (dans les cas où il existe des préoccupations de santé); ou
- ❖ elle conclut la question sans prendre d'autres mesures.

## Other

---

Chaque année, l'OTLMO reçoit des plaintes selon lesquelles l'organisme n'a pas l'autorité nécessaire pour les traiter puisqu'elles ne concernent pas les TLM.

En 2016, les plaintes suivantes ne concernant pas des TLM ont été reçues :

- ❖ 10 concernaient des techniciens ou des adjoints;
- ❖ 13 concernaient des laboratoires ou des centres de prélèvement;
- ❖ 2 concernaient d'autres professionnels de la santé. .

L'OTLMO avise ces plaignants que leur plainte ne relève pas de sa compétence. Si la plainte a trait à un laboratoire titulaire d'un permis, à un centre de prélèvement autorisé, à un technicien ou à un adjoint travaillant dans un établissement autorisé, le plaignant obtient les coordonnées de l'Unité des laboratoires et services diagnostiques du MSSLD. Si la plainte concerne un autre membre d'une profession de la santé réglementée, le plaignant reçoit les coordonnées de l'organisme de réglementation compétent.



## Données financières 2016



## Données financières 2016

---

### ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES

---

DESTINATAIRE : CONSEIL DE L'ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

Les états financiers sommaires ci-joints de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (« l'Ordre »), qui comprennent le bilan simplifié au 31 décembre 2016 et l'état des résultats sommaire pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Ordre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 19 avril 2017.

Les états financiers sommaires ne renferment pas toutes les informations qu'exigent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture de ces états financiers n'est donc pas un substitut pour la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre.

#### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers sommaires**

La direction est responsable de la préparation d'un sommaire des états financiers vérifiés, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Responsabilité du vérificateur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sommaires selon nos procédures, qui ont été réalisées conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

#### **Avis**

À notre avis, les états financiers sommaires provenant des états financiers vérifiés de l'Ordre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 présentent un résumé fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.



COMPTABLES AGRÉÉS

Experts-comptables titulaires d'un permis

Toronto (Ontario)

Le 19 avril 2017

## Bilan simplifié

Au 31 décembre 2016

	2016	2015
<b>ACTIFS</b>		
Actifs à court terme		
Encaisse	240 361	481 808
Investissements	4 474 239	4 294 618
Charges payées d'avance et comptes débiteurs divers	156 891	237 400
	4 871 491	5 013 826
Immobilisations corporelles	301 168	391 080
	5 172 659	5 404 906
<b>PASSIFS</b>		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	377 391	493 912
Portion de l'année de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	58 953	56 627
Revenus reportés	1 802 130	1 880 710
	2 238 474	2 431 249
Passifs à long terme		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	71 844	130 798
Incitatif à la location différé	114 431	126 325
	186 275	257 123
	2 424 749	2 688 372
<b>ACTIF NET</b>		
Investissement dans les immobilisations corporelles	170 373	203 655
Fonds de fonctionnement	1 107 537	1 042 879
Fonds de thérapie par suite de mauvais traitements	60 000	60 000
Fonds en matière de conduite professionnelle	250 000	250 000
Fonds de prévoyance	875 000	875 000
Fonds pour les défis stratégiques	100 000	100 000
Fonds de stabilisation des cotisations	185 000	185 000
	2 747 910	2 716 534
	5 172 659	5 404 906

## État des résultats sommaire

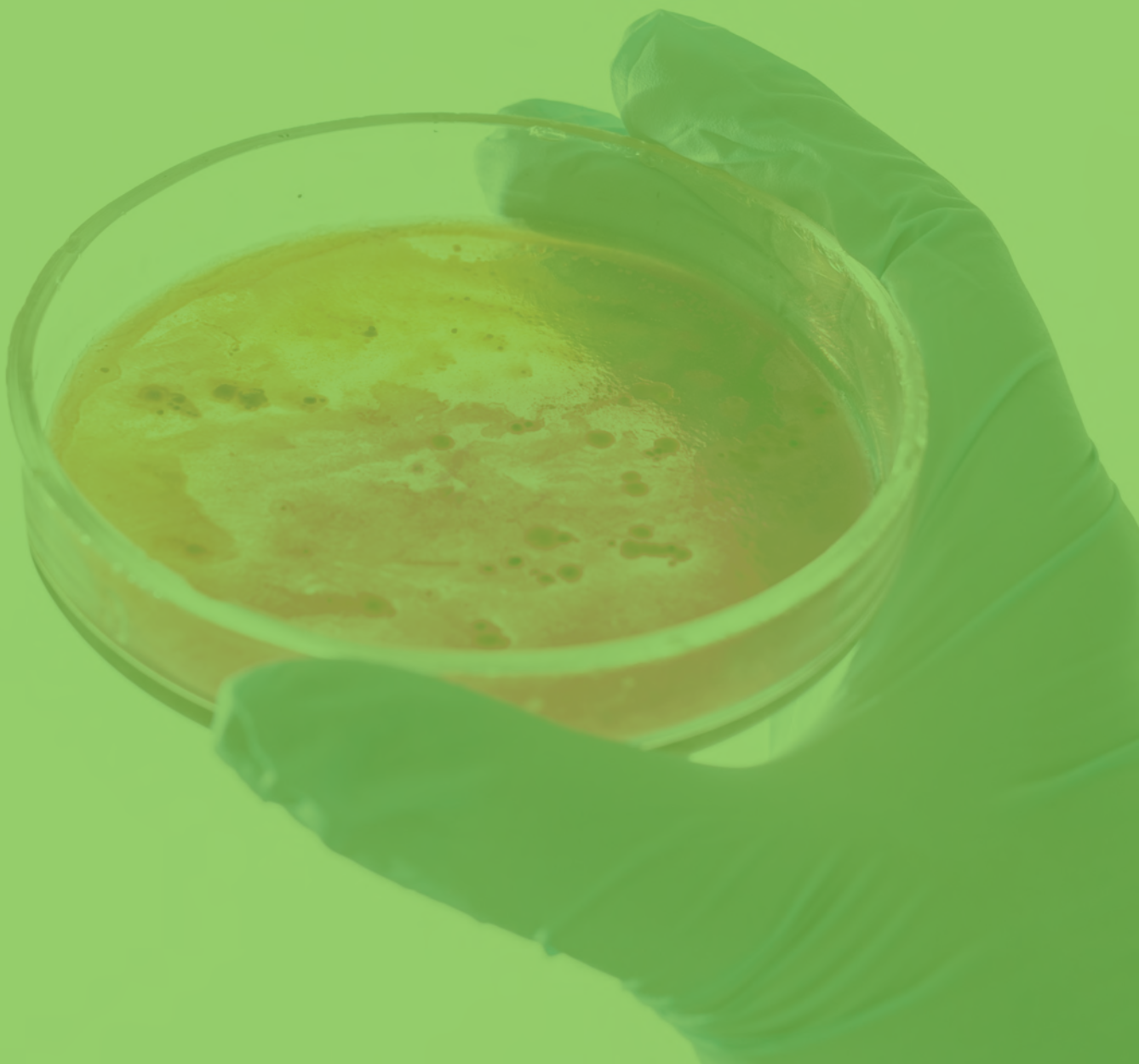
Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
Revenus		
Cotisations des membres	2 441 379	2 461 912
Revenu de placements	55 215	42 300
Autres revenus	19 382	13 445
	<b>2 515 976</b>	<b>2 517 657</b>
Charges		
Services aux membres	212 484	253 414
Conseil et comités	149 255	166 493
Développement stratégique et projets	161 767	171 114
Services généraux	1 871 184	1 871 780
Amortissement	89 910	45 242
	<b>2 484 600</b>	<b>2 508 043</b>
Excédent des revenus sur les charges de l'exercice	<b>31 376</b>	<b>9 614</b>

Les états financiers complets sont disponibles sur demande auprès du bureau de la registrature et chef de la direction.







## L'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario

25, rue Adelaide Est, bureau 2100  
Toronto (Ontario) M5C 3A1

Tél. : 416-861-9605 1-800-323-9672  
Fax : 416-861-0934

[www.cmlto.com](http://www.cmlto.com)  
[mail@cmlto.com](mailto:mail@cmlto.com)